

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Soutien à neuf entreprises qui contribuent au mycodéveloppement

Saint-Pascal, le 19 février 2021 – Le secteur mycologique fait partie des priorités de développement régional de la MRC de Kamouraska, et l'appui aux entreprises est identifié comme un enjeu majeur pour assurer son essor.

Pour répondre à ce défi, la MRC de Kamouraska a lancé à l'automne 2020 un premier appel à projets dans le cadre du programme de soutien aux entreprises mycologiques du Kamouraska, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Groupement forestier Grand-Portage et Biopterre – Centre de développement des bioproduits.

Ce programme s'orchestre en deux volets distincts, pour soutenir, d'une part, les entreprises qui développent des produits transformés bioalimentaires intégrant des champignons, et, d'autre part, les producteurs de champignons.

Au total, dix-huit projets ont été reçus puis évalués par le comité de sélection formé de six membres du comité Le Kamouraska Mycologique, en fonction de la capacité de l'entreprise à mener à bien son projet, du caractère unique du projet et, enfin, de son potentiel de commercialisation.

« Nous sommes fiers de l'engouement suscité par ce premier appel de projets dans le milieu ! En répondant à l'appel, nos entreprises démontrent une nouvelle fois leur capacité d'innovation. C'est grâce à elles, et à tous les partenaires impliqués, que Le Kamouraska Mycologique se développe de si belle façon. » explique M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Les cinq entreprises sélectionnées pour le volet développement de produits mycologiques sont Ferme le Mouton Blanc, Éléonord, Côté Est, Les Simples et Nature Atomique. Chacune d'entre elle s'engage à développer un nouveau produit alimentaire transformé intégrant des champignons. Pour y parvenir, elles bénéficieront d'un soutien d'une valeur de 4000 \$ qui se traduit par un transfert d'expertise, de la matière première (des champignons) et une banque de 25 heures de consultation avec l'expert de leur choix parmi une liste d'intervenants présélectionnés.

Les cinq entreprises sélectionnées pour le volet production de champignons sont Jardins du Clocher, Ferme Fibres et compagnie, Jardins Herencia, L'Académycète et Nature Atomique. Elles obtiennent chacune un soutien en service d'une valeur de 5000 \$, qui se traduit par la rencontre d'intervenants spécialisés dans le soutien aux entreprises et 20 heures de soutien technique par an pendant deux ans avec des experts de la culture des champignons de chez Biopterre.

« L'accompagnement des deux cohortes d'entreprises est un réel avancement pour le secteur mycologique du Kamouraska. Ces projets sont des solutions aux défis du secteur, comme celui d'améliorer l'approvisionnement ou celui d'augmenter le nombre de produits transformés disponibles » affirme Mme Pascale G. Malenfant, chargée de projet au mycodéveloppement à la MRC de Kamouraska.

La MRC de Kamouraska et les membres du comité Le Kamouraska Mycologique félicitent les entreprises sélectionnées et soulignent leur dynamisme et leur implication dans Le Kamouraska Mycologique.

Le développement du secteur mycologique au Kamouraska est un projet financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

Pour toute question, la population, les organismes et les entreprises peuvent contacter Mme Pascale G. Malenfant, chargée de projet au mycodéveloppement à la MRC de Kamouraska : 418 492-1660, poste 244 | myco@mrckamouraska.com

- 30 -

Contact presse :

Manon Weber, Coordonnatrice aux communications et au marketing
Promotion Kamouraska
514 743-9956

communication@promotionkamouraska.com